

Cote du document: EB 2021/LOT/P.6  
Date: 27 octobre 2021  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## Mémorandum du Président

### Proposition de financement additionnel en faveur du

### Burkina Faso et de la République du Niger pour le

### Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques

Numéros des projets:  
2000003359 (Burkina Faso)  
2000003361 (République du Niger)

#### Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

##### Responsables:

##### Questions techniques:

**Sana Jatta**  
Directeur régional par intérim  
Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
téléphone: +39 06 5459 2333  
courriel: s.jatta@ifad.org

**Benoit Thierry**  
Chef de pôle/directeur de pays  
téléphone: +221 77 450 94 58  
courriel: b.thierry@ifad.org

**Ann Turinayo, Amath Pathe Sene**  
Directeurs de pays pour le Burkina Faso et le Niger  
courriels: a.turinayo@ifad.org; amath.sene@ifad.org

##### Transmission des documents:

**Deirdre Mc Grenra**  
Cheffe  
Gouvernance institutionnelle  
et relations avec les États  
membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>iii</b>
<b>Recommandation pour approbation</b>	<b>1</b>
<b>I. Contexte et description du programme</b>	<b>1</b>
A. Contexte	1
B. Description du programme initial	1
<b>II. Justification du financement additionnel</b>	<b>2</b>
A. Raison d'être	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	3
C. Composantes, résultats et activités	4
D. Coût, avantages et financement	4
<b>III. Gestion des risques</b>	<b>11</b>
A. Risques et mesures d'atténuation	11
B. Catégorie environnementale et sociale	12
C. Classement au regard des risques climatiques	12
<b>IV. Exécution</b>	<b>13</b>
A. Respect des politiques du FIDA	13
B. Cadre organisationnel	13
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique	14
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	15
<b>V. Instruments et pouvoirs juridiques</b>	<b>15</b>
<b>VI. Recommandation</b>	<b>15</b>

## Appendices

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing
- II. Updated summary of the economic and financial analysis
- III. Social, Environmental and Climate Assessment Procedures (SECAP) review note
- IV. Additional tables

---

### Équipe d'exécution du programme

---

Directeur régional:	Sana Jatta
Directrice de pays/chargée de programme de pays pour le Burkina Faso:	Ann Turinayo
Directeur de pays/chargé de programme de pays pour le Niger:	Amath Pathe Sene
Responsable technique:	Fanny Grandval
Responsable des finances:	Damianov Radu
Spécialiste climat et environnement:	Amath Pathe Sene
Juriste:	Aspasia Tsekeri

---

## Sigles et acronymes

CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA11	Onzième reconstitution des ressources du FIDA
FVC	Fonds vert pour le climat
G5 Sahel	Groupe de cinq pays du Sahel
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
OSR	organismes ayant leur siège à Rome
PAM	Programme alimentaire mondial
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
SD3C	Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

## Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteurs/Bénéficiaire:</b>	Burkina Faso et Niger
<b>Organismes d'exécution:</b>	Ministères de l'agriculture
<b>Coût total du programme:</b>	Environ 158,2 millions d'EUR (équivalent approximativement à 180,4 millions d'USD)
<b>Montant du financement initial du FIDA:</b>	
Burkina Faso	1,08 million d'EUR (équivalent approximativement à 1,24 million d'USD)
Niger	3,20 millions d'EUR (équivalent approximativement à 3,65 millions d'USD)
	1,18 million d'EUR (équivalent approximativement à 1,35 million d'USD)
<b>Conditions du financement initial du FIDA:</b>	100% sous forme de prêt particulièrement concessionnel pour le Burkina Faso  73% sous forme de prêt particulièrement concessionnel et 27% sous forme de don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) pour le Niger
<b>Montant du financement additionnel sur FIDA11:</b>	
Burkina Faso	4,18 millions d'EUR (équivalent approximativement à 4,77 millions d'USD)
Niger	3,20 millions d'EUR (équivalent approximativement à 3,65 millions d'USD)
	1,18 million d'EUR (équivalent approximativement à 1,35 million d'USD)
	[1 million d'USD pour combler le déficit de financement pour la phase 1 et 4 millions d'USD destinés à la phase 2]
<b>Conditions du financement additionnel du FIDA:</b>	100% sous forme de prêt particulièrement concessionnel pour le Burkina Faso  73% sous forme de prêt particulièrement concessionnel et 27% sous forme de don relevant du CSD pour le Niger
<b>Cofinanceur:</b>	Fonds vert pour le climat
<b>Montant du cofinancement:</b>	62,6 millions d'EUR (équivalent approximativement à 71,37 millions d'USD)
<b>Conditions du cofinancement:</b>	Financement parallèle
<b>Déficit de financement:</b>	Burkina Faso – 8 millions d'USD Niger – 10 millions d'USD

<b>Montant du financement initial du FIDA destiné à l'action climatique:</b>	15,53 millions d'USD au titre de FIDA11 pour le Burkina Faso, le Mali et le Tchad
<b>Montant du financement additionnel du FIDA destiné à l'action climatique:</b>	2,93 millions d'USD au titre de FIDA11 pour le Burkina Faso et le Niger
<b>Institutions coopérantes:</b>	FIDA  Organismes chargés de l'exécution du programme: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Programme alimentaire mondial (PAM)  Organisme chargé de la mise en œuvre du don régional: Secrétariat exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel)

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 54.

### I. Contexte et description du programme

#### A. Contexte

1. Le Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques (SD3C) en faveur des pays du G5 Sahel et du Sénégal a été approuvé par le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2020. Son coût total s'élève à 180,4 millions d'USD. Les coûts par pays sont répartis comme suit: Burkina Faso – 25,8 millions d'USD; Mali – 44,1 millions d'USD; Mauritanie – 23,7 millions d'USD; Niger – 31,9 millions d'USD; Sénégal – 27,9 millions d'USD; Tchad – 25 millions d'USD. Un don régional d'un montant de 2 millions d'USD a également été approuvé en faveur du Secrétariat exécutif du G5 Sahel.
2. Le programme se déroulera sur six ans, soit deux phases de trois ans chacune. Dans le cadre de la première phase, le FIDA a alloué au Burkina Faso et au Niger 6 millions d'USD chacun. Au moment de l'approbation par le Conseil d'administration, le déficit de financement au titre de la première phase s'élevait à 4,77 millions d'USD pour le Burkina Faso et à 1 million d'USD pour le Niger. Ces fonds manquants devaient être obtenus dans le cadre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) ou auprès d'autres sources de financement. La proposition de financement additionnel présentée au Conseil d'administration pour approbation en vue de combler le déficit de financement se rapporte aux montants suivants: 4,77 millions d'USD pour le Burkina Faso et 1 million d'USD pour le Niger au titre de la phase 1, et 4 millions d'USD au titre de la phase 2 financés au moyen de ressources relevant de FIDA11.
3. Le financement additionnel demandé pour le programme SD3C au Burkina Faso et au Niger est conforme aux stratégies nationales des deux pays. Il sera mis à profit selon des modalités qui tiennent compte des questions de genre, intègrent systématiquement les questions concernant les jeunes et le climat et contribuent directement à la réalisation des priorités de FIDA11. Il est conforme aux directives de ciblage révisées établies en 2019 par le FIDA, ainsi qu'aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) de 2017, et il contribue au Plan d'action en faveur des jeunes ruraux 2019-2021 et à la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

#### B. Description du programme initial

4. L'objectif global du programme SD3C tel qu'approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2020 est de « renforcer la résilience des populations rurales les plus vulnérables de la région du Sahel, de manière à atténuer les répercussions des défis posés par la crise liée à la COVID-19, les conflits et les changements climatiques ». L'objectif du programme en matière de développement est de « consolider les moyens d'existence des petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes vivant en zones transfrontalières par l'adoption de pratiques de production durables et d'approches de cohésion sociale ». Le programme est articulé autour de trois composantes: i) augmentation de la productivité et de la production; ii) intégration économique; iii) concertation sur les politiques, coordination et gestion.

## II. Justification du financement additionnel

### A. Raison d'être

5. Au vu de l'importance cruciale des opérations régionales au Sahel et sur la base d'échanges entre le Secrétariat du G5 Sahel, les gouvernements et les organismes ayant leur siège à Rome (OSR), des ressources supplémentaires relevant de FIDA11 ont été allouées par l'intermédiaire du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), à hauteur de 4,77 millions d'USD pour le Burkina Faso et de 5 millions d'USD pour le Niger. Ces ressources additionnelles permettent de combler en partie le déficit de financement constaté au moment de la conception, ce qui est indispensable si l'on veut exécuter les activités prévues dans les deux pays.
6. Les Gouvernements burkinabé et nigérien ont demandé des fonds additionnels disponibles au titre du SAF de FIDA11 pour la période 2019-2021, de façon à combler le déficit de financement existant et à ce que toutes les ressources disponibles soient utilisées. Le financement additionnel aura pour effet de renforcer l'exécution du programme et permettra ainsi d'obtenir les effets souhaités et d'atteindre les objectifs de développement du programme.
7. Le financement additionnel stimulera l'activité socioéconomique dans les zones transfrontalières durement touchées par les conflits et exposées aux répercussions de la variabilité du climat, qui affaiblissent la résilience des petits exploitants. D'ici à la fin du programme, on s'attend à ce que 75% des bénéficiaires aient vu leurs moyens d'existence s'améliorer et 80% aient adopté des pratiques et des techniques écologiquement durables qui résistent aux effets des changements climatiques, et à ce que les échanges intérieurs et régionaux aient augmenté d'environ 10%.

### Aspects particuliers relatifs aux questions que le FIDA doit transversaliser en priorité

8. Conformément aux engagements en matière de transversalisation pris au titre de FIDA11, le programme a été validé comme:
  - incluant un financement climatique;
  - porteur de transformations en matière de genre;
  - tenant compte des enjeux nutritionnels;
  - axé sur les jeunes.
9. **Genre et inclusion sociale.** Les femmes des zones rurales représentent plus de la moitié de la main-d'œuvre agricole (53,3%), mais seulement 10% des propriétaires de terres arables. Plus de la moitié (50,5%) des près de 100 millions d'habitants de la zone d'intervention sont des femmes, qui jouent un rôle central au regard de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.
10. **Jeunes.** La population du Sahel est la plus jeune au monde: 64,5% des habitants ont moins de 25 ans<sup>1</sup>, et 52% (53 millions de personnes) ont entre 10 et 24 ans. Le nombre de jeunes devrait continuer d'augmenter au cours des 20 prochaines années<sup>2</sup>. En 2019, au Burkina Faso, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a atteint 8,1%<sup>3</sup>.
11. **Changements climatiques.** L'économie du Sahel repose principalement sur l'agriculture pluviale et le pastoralisme à petite échelle et est extrêmement sensible aux changements climatiques et à la variabilité du climat. Dans le dernier rapport en date du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)<sup>4</sup>, la région est classée comme l'une des zones du monde les plus menacées par les

<sup>1</sup> Organisation des Nations Unies, *Plan de soutien de l'ONU au Sahel* (New York, ONU, 2018).

<sup>2</sup> Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), *État de la population mondiale 2018* (New York, FNUAP, 2018).

<sup>3</sup> Données de la Banque mondiale.

<sup>4</sup> GIEC, *Global Warming of 1.5 °C: Special Report* (Genève, GIEC, 2019). <https://www.ipcc.ch/sr15>.

changements climatiques. D'après les projections sur l'évolution du climat, une augmentation de la température de 1 °C et une diminution des précipitations entraîneront une réduction de plus de 20% de la production des principaux produits agricoles et produits de l'élevage de la région.

12. **Nutrition.** La région du Sahel est durement touchée par la malnutrition: au total, plus de 1,3 million de jeunes enfants dans les six pays ont besoin de soins pour cause de malnutrition aiguë sévère<sup>5</sup>. Le nombre de personnes qui souffrent de malnutrition dans les six pays atteint désormais près de 5,4 millions, alors qu'avant la pandémie de COVID-19 on estimait que ce chiffre atteindrait 4,5 millions de personnes<sup>6</sup>.

## **B. Description de la zone géographique et des groupes cibles**

13. La zone et les groupes concernés par le financement additionnel sont les mêmes que ceux concernés par le financement initial. La zone couverte par le programme SD3C a été choisie en fonction des deux échelles auxquelles le programme est exécuté. La première échelle englobe quatre axes qui forment des passerelles économiques pour la circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services transfrontaliers. L'axe lac Tchad-Niger est une passerelle qui contribue à l'intégration économique de ces régions et à l'intégration de l'agriculture de décrue, du pastoralisme transhumant et de la pêche. Les autres axes sont les suivants: l'axe Burkina Faso-Mali dans le Liptako Gourma; les axes Sénégal-Mali et Sénégal-Mauritanie qui partent du bassin du fleuve Sénégal; l'axe est de la Mauritanie-Mali. Au total, 21 régions administratives seront concernées dans les six pays. La seconde échelle de mise en œuvre cible les pôles d'activité des zones transfrontalières.
14. On estime que le groupe cible du programme comprendra 123 000 ménages ruraux, soit 854 750 personnes, dont 427 375 femmes (50%) et 341 900 jeunes (40%). Au Burkina Faso, le groupe cible se compose d'environ 20 000 ménages ruraux, soit 120 000 personnes (10 000 ménages, soit 60 000 personnes, à la fin de la première phase). Au Niger, le groupe cible se compose d'environ 41 000 ménages ruraux, soit 290 000 personnes.
15. Le groupe cible comprend: i) des exploitants familiaux, des petits producteurs et des éleveurs vulnérables dont les revenus sont faibles et qui risquent de manquer de capital et de pâtir des crises déclenchées par les changements climatiques et la variabilité du climat, les chocs économiques, les situations d'urgence sanitaire et les conflits; ii) des organisations de producteurs, des personnes qui pratiquent une agriculture mixte et des éleveurs, ainsi que les réseaux régionaux auxquels ils appartiennent; iii) des groupes souvent sous-représentés dans les systèmes de production et dont les membres sont souvent marginalisés, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes handicapées<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « Number of children suffering from severe acute malnutrition across the Sahel reaches 10-year high » (New York, UNICEF, 2018). <https://www.unicef.org/wca/press-releases/number-children-suffering-severe-acute-malnutrition-across-sahel-reaches-10-year>.

<sup>6</sup> UNICEF, « Afrique de l'Ouest et du Centre: Plus de 15 millions de cas de malnutrition aiguë attendus en 2020 » (New York, UNICEF, 2020). <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/afrique-de-louest-et-du-centre-plus-de-15-millions-de-cas-de-malnutrition>.

<sup>7</sup> Les questions qui touchent le handicap seront examinées dans une étude de référence (comme dans le cas du Libéria) afin que l'on comprenne mieux les problèmes rencontrés par les personnes handicapées dans les zones ciblées par le programme et que l'on affine la stratégie de ciblage en conséquence. L'approche adoptée pour cibler les personnes handicapées sera adaptée à la situation de chaque pays. On pourra également comparer et évaluer les différentes approches. Sur la base des analyses, des objectifs spécifiques seront fixés pour ce qui est de l'appui direct et de la sensibilisation aux besoins des personnes handicapées cernés, de sorte que celles-ci ne soient plus stigmatisées.



## C. Composantes, résultats et activités

16. La structure du programme restera la même, notamment en ce qui concerne les composantes et sous-composantes initialement définies, décrites ci-après.
17. **Composante 1: augmentation de la productivité et de la production.** Les activités menées au titre de cette composante devraient avoir pour effet d'améliorer la production et la productivité agro-sylvo-pastorales et halieutiques au moyen de pratiques et de technologies résilientes face aux changements climatiques associées à la gestion durable des ressources en eau et en terres.
18. **Composante 2: intégration économique.** Les activités menées au titre de cette composante devraient avoir pour effet de faciliter l'intégration économique nationale et régionale et de faire augmenter les échanges commerciaux intérieurs et régionaux de 10% grâce à des interventions visant à renforcer les marchés transfrontaliers et à rendre les transactions aux frontières plus sûres. Les investissements porteront essentiellement sur les infrastructures, les plateformes locales de gestion, les espaces communautaires de médiation sociale et de gestion des conflits, l'accès des producteurs aux marchés et la promotion du recours aux services financiers numériques.
19. **Composante 3: concertation sur les politiques, coordination et gestion.** L'objectif est d'adopter une approche régionale pour prêter un appui institutionnel dans le cadre du dispositif de coordination du G5 Sahel. Les pays bénéficieront d'une aide pour mettre en œuvre des mesures stratégiques destinées à renforcer les efforts de développement et à pérenniser la paix dans les régions transfrontalières. Il sera également veillé au renforcement des capacités institutionnelles du Secrétariat exécutif du G5 Sahel dans les domaines de la coordination des projets, de la gestion des savoirs et de la reproduction à plus grande échelle de solutions adaptées face à l'insécurité alimentaire, aux effets des changements climatiques, aux conflits et aux autres chocs.

## D. Coût, avantages et financement

### Coût du programme

20. Le coût total du programme SD3C, financement additionnel inclus, s'établit à environ 158,1 millions d'EUR, ce qui équivaut à environ 180,4 millions d'USD. Le coût total du programme sur une période de six ans comprend: des provisions pour imprévus matériels et pour hausse des prix; un montant de 1,75 million d'EUR (soit environ 2 millions d'USD) qui correspond au don régional pour le G5 Sahel; le financement parallèle du Fonds vert pour le climat (FVC), qui s'élève à 62,6 millions d'EUR (environ 71,4 millions d'USD).
21. Les activités financées par le FIDA dans chaque pays doivent être exécutées en deux phases de trois ans chacune. Le coût total de la phase 1 est estimé à 48,8 millions d'EUR (approximativement 55,7 millions d'USD, dont 6 millions d'USD pour le Burkina Faso et 6 millions d'USD pour le Niger), et le coût de la phase 2 est estimé à 46,7 millions d'EUR (approximativement 53,3 millions d'USD, dont 8 millions d'USD pour le Burkina Faso et 14 millions d'USD pour le Niger).
22. On trouvera dans les tableaux ci-après les coûts cumulés du programme.

Tableau 1  
**Résumé du financement initial et du financement additionnel**  
(en milliers d'EUR)

	<i>Financement initial*</i>	<i>Financement additionnel**</i>	<b>Total</b>
Prêt du FIDA	26 011	7 376	<b>33 387</b>
Don du FIDA relevant du CSD	12 048	1 183	<b>13 231</b>
FVC	62 600	-	<b>62 600</b>
Bénéficiaires	-	-	-
Déficit de financement	57 482	-	<b>48 923</b>
Emprunteurs/Bénéficiaire (Burkina Faso et Niger)	-	-	-
<b>Total</b>	<b>158 141</b>	<b>8 559</b>	<b>158 141</b>

\* Voir les tableaux de la section « Coût, avantages et financement » du document EB 2020/131(R)/R.8/Rev.1 pour une ventilation détaillée.

\*\* Compte tenu de nouvelles disponibilités de fonds au titre de FIDA11.

Tableau 2  
**Coûts totaux, financement additionnel inclus, hors financement du FVC**  
(en milliers d'EUR)

	Phase 1			Phase 2			Total				
	FIDA11		Déficit de financement	Total	FIDA11		Déficit de financement	Total	FIDA11	Déficit de financement	Total
	Montant du don relevant du CSD	Montant du prêt			Montant du don relevant du CSD	Montant du prêt			Montant du prêt et du don		
Burkina Faso	-	5 259	-	5 259	-	-	7 012	7 012	5 259	7 012	12 271
Mali	5 605	15 155	-	20 760	-	-	7 288	7 288	20 761	7 288	28 049
Mauritanie	-	-	5 259	5 259	-	-	5 259	5 259	-	10 518	10 518
Niger	1 420	3 839	-	5 259	947	2 559	8 765	12 271	8 765	8 765	17 530
Sénégal	-	5 697	-	5 697	-	-	8 327	8 327	5 697	8 327	14 024
Tchad	3 506	877	438	4 821	-	-	6 574	6 574	4 383	7 012	11 395
G5 Sahel	1 753	-	-	1 753	-	-	-	-	1 753	-	1 753
<b>Total</b>	<b>12 284</b>	<b>30 827</b>	<b>5 697</b>	<b>48 809</b>	<b>947</b>	<b>2 559</b>	<b>43 226</b>	<b>46 732</b>	<b>46 618</b>	<b>48 923</b>	<b>95 541</b>

Tableau 3

**Financement additionnel: coût des projets par catégorie de dépenses et par source de financement**  
 (en milliers d'EUR)

<i>Burkina Faso</i>	<i>FIDA11</i>		<i>Financement additionnel sur FIDA11</i>		<i>Gouvernement</i>		<i>Total</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
<b>I. Dépenses d'investissement</b>								
A. Travaux	-	-	421,6	100	0,0	0,0	421,6	8
B. Véhicules	-	-	-	-	-	-	-	-
C. Équipement et matériel	84,7	20,2	334,6	79,8	0,0	0,0	419,3	8
D. Formation et ateliers	19,4	3,2	584,0	96,8	0,0	0,0	603,4	11,5
E. Services de consultants	68,5	27,2	183,9	72,8	0,0	0,0	252,4	4,8
F. Biens, services et intrants	321,5	33,0	652,1	67,0	0,0	0,0	973,7	18,5
G. Dons et subventions	379,6	19,9	1 526,7	80,1	0,0	0,0	1 906,3	36,2
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>873,8</b>	<b>19,1</b>	<b>3 703,0</b>	<b>80,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>4 576,8</b>	<b>87</b>
<b>II. Dépenses récurrentes</b>								
A. Salaires, traitements et indemnités	30,9	32,8	63,3	67,2	0,0	0,0	94,3	1,8
B. Dépenses de fonctionnement	177,8	30,2	410,4	69,8	0,0	0,0	588,2	11,2
<b>Total des dépenses récurrentes</b>	<b>208,8</b>	<b>30,6</b>	<b>473,7</b>	<b>69,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>682,5</b>	<b>13</b>
<b>Coût total du projet</b>	<b>1 082,5</b>	<b>20,6</b>	<b>4 176,7</b>	<b>79,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>5 259,2</b>	<b>100</b>

Niger	FIDA 11		Financement additionnel sur FIDA 11		Déficit à comblé sur FIDA 12		Gouvernement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>I. Dépenses d'investissement</b>										
A. Travaux	1 074,9	25	1 074,9	25	2 149,8	50	0,0	0,0	4 299,6	24,5
B. Véhicules	36,0	25	36,0	25	72,1	50	-	-	144,1	0,8
C. Équipement et matériel	328,9	25	328,9	25	657,8	50	0,0	0,0	1 315,6	7,5
D. Formation et ateliers	242,6	25	242,6	25	485,3	50	0,0	0,0	970,5	5,5
E. Services de consultants	486,4	25	486,4	25	972,7	50	0,0	0,0	1 945,5	11,1
F. Biens, services et intrants	179,4	25	179,4	25	358,9	50	0,0	0,0	717,7	4,1
G. Dons et subventions	1 552,8	25	1 552,8	25	3 105,7	50	0,0	0,0	6 211,3	35,4
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>3 901,1</b>	<b>25</b>	<b>3 901,1</b>	<b>25</b>	<b>7 802,1</b>	<b>50</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>15 604,3</b>	<b>89,0</b>
<b>II. Dépenses récurrentes</b>										
A. Salaires, traitements et indemnités	264,7	25	264,7	25	529,5	50	0,0	0,0	1 058,9	6,0
B. Dépenses de fonctionnement	216,8	25	216,8	25	433,7	50	0,0	0,0	867,3	4,9
<b>Total des dépenses récurrentes</b>	<b>481,6</b>	<b>25</b>	<b>481,6</b>	<b>25</b>	<b>963,1</b>	<b>50</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1 926,2</b>	<b>11,0</b>
<b>Coût total du projet</b>	<b>4 382,6</b>	<b>25</b>	<b>4 382,6</b>	<b>25</b>	<b>8 765,3</b>	<b>50</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>17 530,5</b>	<b>100,0</b>

Tableau 4

**Coût du programme par composante et sous-composante et par année, hors financement du FVC**

(en milliers d'EUR)

Composante/ sous-composante	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>1. Augmentation de la productivité et de la production</b>														
Amélioration du capital productif et de la résilience	11 865,2	61,8	9 751,3	53,0	4 885,2	43,5	11 360,2	61,8	9 336,3	53,0	4 677,3	43,5	51 875,6	54,3
Renforcement des capacités et consolidation de la paix	2 684,6	14,0	2 674,0	14,5	2 022,0	18,0	2 570,3	14,0	2 560,1	14,5	1 935,9	18,0	14 446,9	15,1
Sous-total	14 549,8	75,7	12 425,2	67,6	6 907,3	61,5	13 930,5	75,7	11 896,4	67,6	6 613,2	61,5	66 322,4	69,4
<b>2. Intégration économique</b>														
Renforcement des marchés transfrontaliers	2 146,2	11,2	3 945,2	21,4	2 363,0	21,0	2 054,8	11,2	3 777,2	21,4	2 262,4	21,0	16 548,8	17,3
Sécurisation des transactions aux frontières	240,4	1,3	236,4	1,3	234,0	2,1	230,1	1,3	226,4	1,3	224,0	2,1	1 391,2	1,5
Sous-total	2 386,6	12,4	4 181,5	22,7	2 596,9	23,1	2 284,9	12,4	4 003,6	22,7	2 486,4	23,1	17 940,0	18,8
<b>3. Concertation sur les politiques, coordination et gestion</b>														
Concertation sur les politiques et coordination régionale	665,1	3,5	604,0	3,3	484,9	4,3	636,9	3,5	578,3	3,3	464,3	4,3	3 433,5	3,6
Coordination et gestion par pays	1 609,5	8,4	1 182,5	6,4	1 242,4	11,1	1 541,0	8,4	1 132,2	6,4	1 189,7	11,1	7 897,3	8,3
Sous-total	2 274,7	11,8	1 786,4	9,7	1 727,4	15,4	2 177,9	11,8	1 710,4	9,7	1 653,8	15,4	11 330,7	11,9
<b>Total</b>	<b>19 210,9</b>	<b>100,0</b>	<b>18 393,3</b>	<b>100,0</b>	<b>11 231,6</b>	<b>100,0</b>	<b>18 393,3</b>	<b>100,0</b>	<b>17 610,5</b>	<b>100,0</b>	<b>10 753,5</b>	<b>100,0</b>	<b>95 593,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>20%</b>		<b>19%</b>		<b>12%</b>		<b>19%</b>		<b>18%</b>		<b>11%</b>		<b>100%</b>	

### **Stratégie et plan de financement et de cofinancement**

23. Le plan initial de financement du programme SD3C prévoit un coût total de 158,1 millions d'EUR (soit environ 180,4 millions d'USD), financement additionnel inclus, et comprend le don régional et les allocations de pays du FIDA sur une période de six ans, qui atteignent un total de 80,2 millions d'EUR (soit environ 91,4 millions d'USD). Le montant total apporté par le FIDA est réparti comme suit: 38 millions d'EUR (soit environ 43,4 millions d'USD) pour la période couverte par FIDA11 et 42,2 millions d'EUR (soit environ 48,1 millions d'USD) qui doivent être financés lors de cycles ultérieurs du SAFP (selon des conditions de financement devant être approuvées par le Conseil d'administration) ou par des cofinancements à déterminer pendant l'exécution. Le coût du programme comprend également un financement parallèle du FVC qui s'établit à 62,6 millions d'EUR (soit environ 71,4 millions d'USD). Étant donné que le financement additionnel comblera un déficit de financement préexistant, le coût total du programme ne devrait pas varier.
24. Compte tenu de l'approche régionale du programme, des conditions hétérogènes d'exonération fiscale créeraient des différences entre les pays et ne pourraient pas être appliquées au don régional, lequel ne s'appuie pas sur une contrepartie nationale souveraine unique. La plupart des activités prévues doivent être financées par des dons et des subventions, pour lesquels le FIDA n'applique pas d'exonérations fiscales en temps normal. En outre, la Banque mondiale finance des projets toutes taxes comprises dans les pays concernés sur la base de demandes écrites reçues des gouvernements. Des contributions des contreparties nationales au titre du programme sous la forme d'exonérations de taxes ou de droits de douane ne sont donc pas prévues.
25. Les activités financées par le FIDA doivent être exécutées en deux phases de trois ans chacune. Pendant la première phase, le mécanisme de coordination du G5 Sahel responsable de l'exécution du programme au niveau régional reçoit les financements suivants: i) un don régional du FIDA aux fins de la concertation sur les politiques, de la coordination et du suivi-évaluation; ii) une rétrocession de prêts par les pays issue de la portion don de leurs allocations pour financer des activités essentielles à la dimension régionale du programme. L'enveloppe de fonds rétrocédés dans le cadre d'activités régionales relevant des composantes 1 et 2 s'élève au total à 4,1 millions d'USD et représente 13% des fonds alloués aux pays.
26. La stratégie de cofinancement du FVC a été adoptée étant donné que le FIDA, en tant qu'institution initiatrice, est chargé d'administrer les fonds dans le cadre du programme régional de résilience face aux changements climatiques du FVC. Ce cofinancement créera des effets de synergie entre le programme SD3C et le programme de résilience du FVC dans les zones transfrontalières. Le FIDA veillera à ce que l'allocation des fonds du FVC respecte les principes de planification et d'exécution conjointes des deux programmes, en coordination avec le Secrétariat exécutif du G5 Sahel.
27. D'autres solutions de cofinancement sont étudiées en concertation avec le Secrétariat exécutif du G5 Sahel et les gouvernements concernés. À cet effet, la composante régionale du programme prévoit un financement sous forme de don pour aider le G5 Sahel à mobiliser des ressources.

### **Décaissement**

28. Les mécanismes de décaissement utilisés pour le financement additionnel sont les mêmes que ceux utilisés pour le financement initial:
  - Au niveau régional, un compte sera ouvert à Nouakchott dans une banque approuvée par le FIDA afin qu'y soient déposés exclusivement les fonds versés par le FIDA au titre du don régional au Secrétariat exécutif du G5 Sahel. Un autre compte sera ouvert pour recevoir les fonds rétrocédés au bureau de coordination régionale. Ces comptes seront gérés par le ou la

responsable des aspects administratifs et financiers et par le coordonnateur ou la coordonnatrice de la cellule régionale au sein du Secrétariat exécutif du G5 Sahel.

- Au niveau national, les fonds du programme seront gérés par les ministères de chaque pays conformément aux procédures du FIDA applicables à la gestion financière des projets et aux dispositions de chaque accord de financement. Un compte d'avances temporaires sera ouvert dans chaque pays, auprès d'une banque jouissant d'une bonne réputation, aux fins de la mobilisation des ressources. Les comptes recevront exclusivement des fonds destinés au programme SD3C. Afin que les ressources soient utilisées de façon optimale, le montant des avances pour chaque projet correspondra à la moyenne projetée des dépenses pour une période de six mois d'un plan de travail et budget annuel. Un ou plusieurs comptes courants dans les monnaies locales seront également ouverts dans des banques commerciales qui ont une bonne réputation afin que soient gérés les fonds provenant de ces comptes réservés à des fins spéciales. La responsabilité fiduciaire de ces comptes incombera au personnel désigné à cet effet au sein de chaque équipe de projet.

### **Résumé des avantages et analyse économique**

29. L'analyse financière montre que les activités ciblées sont saines. L'analyse économique a été établie sur la base des projets menés par le FIDA dans les pays concernés<sup>8</sup>. Du point de vue économique, les indicateurs de rentabilité attestent la viabilité des modèles utilisés pour le programme et prévoient des marges additionnelles et des retours sur investissement importants. Les effets de l'intégration nationale et régionale favorisée par le programme sont pris en compte dans l'analyse en tant que facteur de stimulation de la production et de vente des produits agricoles. Pour la première phase, le taux de rentabilité économique interne s'établit à 11,4%, la valeur actuelle nette à 6% et le coût d'opportunité du capital sur 10 ans à 9,7 millions d'USD.

### **Stratégie de sortie et durabilité**

30. L'ancrage du programme dans les institutions existantes<sup>9</sup> et son approche de reproduction à plus grande échelle garantissent une appropriation rapide des réalisations. Les stratégies d'intervention dans les zones transfrontalières seront optimisées et des orientations pratiques et des solutions intégrées concernant l'adaptation aux changements climatiques et d'autres risques seront diffusées auprès des groupes cibles, afin qu'ils se les approprient. Les femmes et les jeunes recevront un appui économique et entrepreneurial grâce au renforcement des stratégies des organisations régionales de producteurs les concernant. L'appui à la concertation sur les politiques mobilisera les différents mécanismes mis au point par le G5 Sahel afin d'obtenir des effets durables.

## **III. Gestion des risques**

### **A. Risques et mesures d'atténuation**

31. Compte tenu de la zone d'intervention, le programme est exposé au risque d'insécurité en raison de la récurrence des attaques armées dans les zones transfrontalières et de l'instabilité politique due au récent coup d'État survenu au Mali en août 2020. L'expérience acquise par les trois OSR dans des contextes

<sup>8</sup> Les projets sont les suivants: le Projet Neer-Tamba au Burkina Faso, le Projet de renforcement de la productivité et de la résilience des exploitations agricoles familiales au Tchad, le Projet de services financiers inclusifs dans la filière agricole au Mali, le Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux en Mauritanie, le Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder au Niger et le Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural – Phase II au Sénégal.

<sup>9</sup> En particulier le partenariat solide avec les trois organisations régionales de producteurs: l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane, le Réseau Billital Maroobé et le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest.



similaires aidera à atténuer le risque d'insécurité dans le respect des consignes de sécurité de l'ONU.

## B. Catégorie environnementale et sociale

32. Le programme SD3C prévoit des activités qui auront de profondes répercussions sociales du fait de l'approche à fort coefficient de main-d'œuvre, de transferts monétaires hors saison et de kits de capitalisation destinés à renforcer les capacités économiques des producteurs. Il cible les personnes les plus vulnérables (notamment les jeunes et les femmes) tout en ayant pour objet de lutter contre les facteurs d'instabilité et de conflits locaux. En outre, au moyen d'investissements structurels dans le marché agricole et de concertations transfrontalières intensives sur les politiques, il contribuera à atténuer les incidences des chocs – en particulier de ceux liés à la pandémie de COVID-19 et à la fermeture des frontières. En prévoyant la remise en état des ressources naturelles, il aura d'importants effets positifs sur l'environnement: la qualité des sols, du couvert végétal et de l'eau sera améliorée et une formation aux techniques agroécologiques, à la régénération naturelle assistée et à l'agroforesterie sera dispensée. La formation promouvra une utilisation rationnelle des engrais et autres intrants en vue de réduire la pollution et les problèmes sanitaires. De ce point de vue, le programme contribuera à limiter les émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, il entraînera en parallèle d'autres émissions de gaz à effet de serre puisqu'il aura pour effet de stimuler la création d'infrastructures et la production de bétail. Il sera donc classé dans la catégorie B.

## C. Classement au regard des risques climatiques

33. Le programme SD3C est classé comme présentant un risque climatique élevé. Les groupes cibles du programme dans les six pays dépendent fortement de ressources naturelles vulnérables aux aléas climatiques, en particulier les terres agricoles consacrées à la culture pluviale. En outre, dans une grande partie de la zone cible, les animaux d'élevage ont souffert des effets de la sécheresse et de la désertification. Des invasions de criquets pèlerins se sont aussi produites récemment. La variabilité du climat, notamment les sécheresses inattendues causées par des variations imprévues des précipitations et de la température, pourrait avoir des répercussions sur les effets, la durabilité et la rentabilité des projets exécutés dans le cadre du programme. Les initiatives d'adaptation aux changements climatiques aideront les populations vulnérables dans la zone d'intervention – en particulier les jeunes et les femmes – à atténuer les risques climatiques. Le cofinancement apporté par le FVC aidera à faire face à ce type de risque et ouvrira des possibilités en matière de préparation aux risques climatiques, d'intervention et de transfert des risques.
34. Le tableau ci-après présente une synthèse des catégories environnementales et sociales et du classement des risques climatiques dans les documents de conception des projets pour chaque pays. On trouvera à l'appendice III une analyse par pays.

Tableau 5

<i>Pays</i>	<i>Catégorie environnementale et sociale</i>	<i>Classement au regard des risques climatiques</i>
Burkina Faso	B	Élevé
Tchad	B	Élevé
Mali	B	Élevé
Mauritanie	B	Élevé
Niger	B	Élevé
Sénégal	B	Élevé

## IV. Exécution

### A. Respect des politiques du FIDA

35. Aucune modification n'a été apportée à la conception initiale du programme. Le programme SD3C continue de compléter d'autres projets exécutés par les trois OSR. En particulier, il contribue, au niveau régional, à la stratégie des OSR pour le Sahel, laquelle représente leur contribution au Plan de soutien de l'ONU au Sahel (2018-2030). Il est aussi en adéquation avec les priorités de FIDA11 dans les six pays.
36. **Genre.** Le groupe cible de chaque activité comprend 50% de femmes. Une stratégie pour l'égalité femmes-hommes sera élaborée par des organisations professionnelles régionales, et une formation aux compétences de direction sera dispensée afin d'accroître la capacité des femmes de prendre des décisions. Le programme s'attachera également à éliminer les comportements discriminatoires envers les femmes, par exemple en faisant participer les femmes aux instances de prise de décisions des comités communautaires, en luttant contre la violence fondée sur le genre grâce à l'éducation civique et en utilisant le Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes pour équilibrer les relations de pouvoir dans les ménages.
37. **Jeunes.** Les jeunes représentent 40% du groupe cible des activités relatives au programme. Pour aider les jeunes, l'accent sera mis sur l'emploi dans le secteur agricole, le pastoralisme et les activités entrepreneuriales. L'idée est d'encourager l'adoption rapide de nouvelles technologies et approches qui peuvent rendre l'agriculture plus durable, créer des possibilités d'emploi, permettre aux voix des jeunes d'être entendues et donner aux jeunes les moyens d'être des agents du changement.
38. **Nutrition.** S'agissant de la nutrition, l'objectif du programme est d'améliorer le système alimentaire pour que ce dernier fournisse des aliments nutritifs de qualité convenable et en quantité suffisante, sur la base de recommandations adaptées au contexte. L'éducation et les activités en matière de nutrition visant à encourager les changements de comportement s'appuieront autant que possible sur la production des agriculteurs visés et les marchés locaux. Pour parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'attention sera accordée aux axes suivants: i) production; ii) revenus; iii) renforcement du marché; iv) sensibilisation. En outre, l'avancement des femmes est un facteur indispensable si l'on veut obtenir les effets souhaités sur le plan nutritionnel.
39. **Changements climatiques.** Le programme contribue directement à accroître la résilience face aux changements climatiques des populations rurales qui vivent dans des contextes fragiles en prévoyant la distribution de kits d'adaptation et la promotion dans les écoles pratiques d'agriculture et de pastoralisme des compétences et des pratiques qui favorisent la résilience.

### B. Cadre organisationnel

#### Gestion et coordination du programme

40. Au niveau régional, le don approuvé servira à établir un comité de pilotage dirigé par le Secrétaire exécutif du G5 Sahel, ainsi qu'une cellule de coordination régionale à Nouakchott qui dépend du Secrétariat exécutif.
41. Au niveau des pays, le pilotage institutionnel sera mutualisé avec les projets afin d'assurer la coordination et la gestion du programme SD3C par l'intermédiaire de comités nationaux de pilotage. Les unités de gestion et de coordination de chaque projet sont actuellement renforcées (personnel, véhicules et moyens logistiques).
42. Afin que le programme ait des effets durables au-delà de l'action commune menée par les OSR, un large éventail d'acteurs seront mobilisés: organisations régionales de producteurs (Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane,

Réseau Billital Maroobé et Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest, etc.), organisations non gouvernementales, unités techniques de ministères, groupes territoriaux, opérateurs de téléphonie mobile et autres acteurs stratégiques, et des initiatives existantes seront mises à profit, notamment le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel et l'Alliance Sahel.

### **Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

43. **Gestion financière.** Au niveau régional, le Secrétariat exécutif du G5 Sahel met en place une cellule de coordination du programme. Une équipe financière sera recrutée au moyen de fonds du FIDA et chargée de gérer le financement au sein du Secrétariat exécutif.
44. Au niveau national, la gestion administrative et financière du financement initial et du financement additionnel s'appuiera sur les projets existants dans chaque pays. Toutefois, des mesures seront prises pour intégrer le financement additionnel aux procédures de gestion financière et de comptabilité des projets. Les équipes nationales communiqueront à la cellule de coordination régionale toutes les informations financières requises pour que les données financières sur le programme soient centralisées.
45. **Passation des marchés.** Comme indiqué dans les accords de financement initiaux du programme pour le Burkina Faso et le Niger, la passation des marchés sera conforme aux règles nationales, sous réserve que le FIDA n'émette aucune objection. Les activités de la FAO et du PAM seront menées selon les règles de ces organismes et feront régulièrement l'objet d'audits. Les principaux contrats doivent être négociés directement avec la FAO et le PAM, qui se conforment à des règles de passation de marchés strictes et ont établi un cadre réglementaire approuvé par les autorités nationales compétentes. Le même cadre s'appliquera au financement additionnel.
46. **Gouvernance.** Le programme s'appuie sur l'expérience et les capacités de mise en œuvre des équipes de projet. Il est aligné sur les procédures établies et son équipe est responsable devant les comités nationaux de pilotage par l'intermédiaire des directeurs de projet.
47. Les modalités de gouvernance du programme prévoient une procédure de réclamation qui permet d'obtenir l'avis des bénéficiaires grâce aux partenariats avec des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile et des organisations de producteurs au niveau local qui renforcent les liens sociaux au sein des collectivités visées. La FAO et le PAM s'appuieront sur ces avis pour adapter le programme et concevoir des activités qui complètent les interventions actuellement menées.

### **C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique**

48. Comme indiqué dans la proposition initiale approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2020, le système de suivi-évaluation sera fondé sur le système de gestion axée sur les résultats du programme et servira à mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre au moyen d'indicateurs alignés sur le Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA.

### **Innovation et reproduction à plus grande échelle**

49. Dans les pays où le programme est exécuté, les pratiques de résilience et d'adaptation aux changements climatiques qui ont prouvé leur efficacité continueront d'être transposées à plus grande échelle, sur la base de l'expérience acquise par le FIDA, la FAO et le PAM aux côtés de partenaires locaux. En outre, le programme du FVC aidera les pays à assurer une gestion intégrée des risques climatiques et à mettre en place des assurances agricoles pour que les risques soient transférés aux marchés. L'innovation sera encouragée dans le domaine de

l'intégration économique transfrontalière, non seulement grâce à la promotion des débouchés commerciaux dans les corridors, mais aussi au dialogue avec les instances de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui font participer les agropasteurs et les éleveurs.

#### **D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement**

50. Les accords de financement conclus avec le Burkina Faso et le Niger dans le cadre du programme SD3C seront modifiés afin de tenir compte du financement additionnel. Ce dernier permettra de combler le déficit de financement dans les deux pays et complétera le plan de financement initial convenu au stade de la conception du programme.

#### **V. Instruments et pouvoirs juridiques**

51. Un amendement aux accords de financement avec le Burkina Faso et la République du Niger constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à ces pays. Chaque accord de financement sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
52. Le Burkina Faso et la République du Niger sont habilités, en vertu de leurs lois, à recevoir un financement du FIDA.
53. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

#### **VI. Recommandation**

54. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera au Burkina Faso un prêt particulièrement concessionnel d'un montant de quatre millions cent quatre-vingt mille euros (4 180 000 EUR), soit environ 4 770 000 USD, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport;

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Niger un financement supplémentaire d'un montant de quatre millions trois cent quatre-vingt-cinq mille euros (4 385 000 EUR), soit environ 5 000 000 USD, dont un prêt particulièrement concessionnel de 3 200 000 EUR et un don relevant du Cadre pour la soutenabilité de la dette de 1 185 000 EUR, qui seront régis par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Gilbert F. Hougbo

# Updated logical framework incorporating the additional financing

## Annexe 1 (a): Cadre logique SD3C-G5 SAHEL+1 - BURKINA FASO

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Réf.	Fin phase1	Fin phase 2	Source	Fréquence	Responsabilité	
PORTEE	1. Nombre de personnes touchées au sein des ménages appuyés	0	60 000	120 000	Système de suivi-évaluation (SSE)	Semestrielle dès année 2	Secrétariat exécutif du G5 Sahel et FIDA	Politiques et stratégies régionales favorables
	Nombre de femmes	0	30 000	60 000				
	Nombre de jeunes	0	24 000	48 000				
	2. Nombre de ménages recevant les appuis du projet	0	10 000	20 000	SSE	Semestrielle dès année 2	Cellule de coordination régionale et projets référents	Cellule de coordination régionale et projets référents
3. Nombre de personnes recevant des services promus ou soutenus par le projet (C.I. 1)		10 000	20 000	SSE	Semestrielle dès année 3	Situation sécuritaire favorable au déploiement des actions du projet		
OBJECTIF GENERAL								
	4. Taux de réduction de l'incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité dans les zones d'intervention	0	10%	20%	Enquête de référence Évaluation d'impact	Années 1, 3, 6		
OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT								
	5. (Nombre) pourcentage de femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire	0	45%	64%	Situation de référence Évaluation des effets	Annuelle		
	6. Pourcentage de bénéficiaires déclarant une amélioration de leurs moyens d'existence et de leur résilience	0	45%	75%				
	7. Pourcentage de ménages satisfaits des services fournis par le Programme	0	50%	80%				
EFFETS ET PRODUITS								
Effet 1. La production et la productivité agrosylvopastorales et halieutiques par des pratiques agricoles respectueuses du climat et de l'eau sont améliorées	8. Pourcentage de personnes démontrant une amélioration de leur autonomisation	0	50%	75%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	- Conditions climatiques favorables
	Pourcentage de femmes	0	50%	75%				
	Pourcentage d'hommes	0	50%	75%				
	9. Indice des actifs agropastoraux <sup>73</sup>	0	15%	30%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	- Maîtrise de l'insécurité dans les zones-cibles
	10. Pourcentage de bénéficiaires déclarant l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement durables et résilientes au changement climatique (Core indicator CI 3.2.2)	0	50%	80%				
11. Ménages recevant un appui ciblé pour améliorer leur nutrition CI(1.1.8)	0	2 500	5 000	SSE Rapports d'activités	Semestrielle		- Collaboration des services	

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Réf.	Fin phase1	Fin phase 2	Source	Fréquence	Responsabilité	
Produit 1.1. Les actifs agrosylvopastoraux et halieutiques et la résilience au changement climatique sont améliorés	12. Nombre de producteurs ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques et pratiques résilientes (CI 1.1.3)	0	10 000	20 000	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle	Projets référents Partenaires onusiens Autres partenaires et prestataires de mise en oeuvre	techniques régaliens
	Nombre de femmes	0	5 000	10 000				
	Nombre de jeunes	0	4 000	8 000				
	13. Superficie aménagée pour la production (ha) (CI 1.1.2)		3 000	6 000	SSE Rapports d'activités	Semestrielle		
	14. Nombre d'infrastructures pastorales (puits, marres, parcs vaccination)	0	14	28				
	15. Nombre de groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat (CI 3.1.1)	0	164	328	SSE Rapports d'activités	Annuelle		
16. Nombre de personnes ayant reçu des services d'information climatique (CI 3.1.2)		5 000	16 000	SSE Rapports d'activités	Annuelle			
Produit 1.2. Les capacités de développement et la paix sont renforcées	17. Nombre de petits exploitants formés pour acquérir diverses compétences (CI 1.1.4)	0	5 000	10 000	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	Nombre de femmes	0	25 000	50 000				
	Nombre de jeunes	0	2 000	4 000				
18. Nombre d'actions directes, de plaidoyer et dialogue pour la prévention des conflits et crise (y compris Covid-19) impliquant les OP	0	12	25					
Effet 2. L'intégration économique nationale et régionale est facilitée	19. Indice des échanges commerciaux aux niveaux national et régional	0	5%	10%	SSE Rapports d'activités	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	Application effective des politiques d'échanges transfrontaliers
Produit 2.1. Les marchés agricoles transfrontaliers sont renforcés	20. Nombre d'infrastructures de marché construites/réhabilitées et fonctionnelles (CI 2.1.6)	0	12	24	SSE Rapports d'activités	Semestrielle	Projets référents Partenaires onusiens Autres partenaires et prestataires de mise en oeuvre	Collaboration du secteur privé y compris des institutions financières et des compagnes
	21. Nombre d'espaces communautaires de médiation entre agriculteurs et éleveurs	0	6	12				
	22. Nombre de producteurs déclarant avoir accès à des informations pertinentes sur les marchés et les débouchés existants	0	10 000	20 000				
	Nombre des femmes	0	5 000	10 000				
	Nombre des jeunes	0	4 000	8 000				
Produit 2.2. Les échanges commerciaux et transactions diverses aux frontières sont sécurisées	23. Pourcentage de bénéficiaires utilisant des transactions sans espèces	0	40%	60%	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	24. Pourcentage de bénéficiaires qui déclarent faire du commerce transfrontalier	0	40%	75%				
	25. Nombre d'assises/échanges entre OP et forces de défense et de sécurité en zones transfrontalières	0	15	30				

## Annexe 1 (b): Cadre logique SD3C-G5 SAHEL+1 - NIGER

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Réf.	Fin phase1	Fin phase 2	Source	Fréquence	Responsabilité		
PORTEE	1. Nombre de personnes touchées au sein des ménages appuyés (C.I. 1.b)	0	140 000	293 500	Systèmes de suivi-évaluation (SSE)	Semestrielle dès année 2	Secrétariat exécutif du G5 Sahel et FIDA	Politiques et stratégies régionales favorables	
	Nombre de femmes	0	70 375	145 250					
	Nombre de jeunes	0	56 000	116 200					
	2. Nombre de ménages recevant les appuis du programme(C.I. 1.a)		20 000	41 500	SSE		Cellule de coordination régionale et projets référents	Situation sécuritaire favorable au déploiement des actions du programme	
3. Nombre de personnes recevant des services promus ou soutenus par le projet (C.I. 1)		20 000	41 500						
<b>OBJECTIF GENERAL</b>									
	4. Taux de réduction de l'incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité dans les zones d'intervention	0	10%	20%	Enquête de référence Evaluation d'impact	Années 1, 3, 6			
<b>OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT</b>									
	5.(Nombre) pourcentage de femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire	0	45%	64%	Situation de référence Évaluation des effets	Annuelle			
	6. Pourcentage de bénéficiaires déclarant une amélioration de leurs moyens d'existence et de leur résilience	0	45%	75%					
	7. Pourcentage de ménages satisfaits des services fournis par le Programme	0	50%	80%					Enquête de satisfaction
<b>EFFETS ET PRODUITS</b>									
Effet 1. La production et la productivité agrosylvopastorales et halieutiques par des pratiques agricoles respectueuses du climat et de l'eau sont améliorées	8. Pourcentage de personnes démontrant une amélioration de leur autonomisation	0	50%	75%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	- Conditions climatiques favorables	
	Pourcentage de femmes	0	50%	75%					
	Pourcentage d'hommes	0	50%	75%					
	9. Indice des actifs agropastoraux	0	15%	30%	SSE Enquêtes d'effets annuels		Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	- Maîtrise de l'insécurité dans les zones-cibles
	10. Pourcentage de bénéficiaires déclarant l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement durables et résilientes au changement climatique (CI 3.2.2)	0	50%	80%					
11. Ménages recevant un appui ciblé pour améliorer leur nutrition CI(1.1.8)	0	10 000	13 000	SSE Rapports d'activités			- Collaboration des services techniques régaliens		
Produit 1.1. Les actifs agrosylvopastoraux et halieutiques et la résilience au changement climatique sont améliorés	12. Nombre de producteurs ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques et pratiques résilientes (CI 1.1.3)	0	3 000	7 500	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle	Projets référents Partenaires onusiens Autres partenaires et prestataires de mise en oeuvre		
	Nombre de femmes	0	1 500	3 750					
	Nombre de jeunes	0	1 200	3 000					
	13. Superficie aménagée pour la production (ha) (CI 1.1.2)		3 000	6 000	SSE Rapports d'activités				Semestrielle

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Réf.	Fin phase1	Fin phase 2	Source	Fréquence	Responsabilité	
	14. Nombre d'infrastructures pastorales (puits, marres, parcs vaccination)	0	4	8	SSE Rapports d'activités	Semestrielle		
	15. Nombre de groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat (CI 3.1.1)	0	180	221	SSE Rapports d'activités	Annuelle		
	16. Nombre de personnes ayant reçu des services d'information climatique (CI 3.1.2)		10 000	33 200	SSE Rapports d'activités	Annuelle		
Produit 1.2. Les capacités de développement et la paix sont renforcées	17. Nombre de petits exploitants formés pour acquérir diverses compétences (CI 1.1.4)	0	3 000	7 000	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	Nombre de femmes	0	1 500	3 500				
	Nombre de jeunes	0	1 200	1 400				
	18. Nombre d'actions directes, de plaidoyer et dialogue pour la prévention des conflits et crise (y compris Covid-19) impliquant les OP	0	150	280				
Effet 2. L'intégration économique nationale et régionale est facilitée	19. Indice des échanges commerciaux aux niveaux national et régional	0	5%	10%	SSE Rapports d'activités	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	Application effective des politiques d'échanges transfrontaliers
Produit 2.1. Les marchés agricoles transfrontaliers sont renforcés	20. Nombre d'infrastructures de marché construites/réhabilitées et fonctionnelles (CI 2.1.6)	0	2	8	SSE Rapports d'activités	Semestrielle	Projets référents Partenaires onusiens Autres partenaires et prestataires de mise en œuvre	Collaboration du secteur privé y compris des institutions financières et des compagnes
	21. Nombre d'espaces communautaires de médiation entre agriculteurs et éleveurs	0	2	8				
	22. Nombre de producteurs déclarant avoir accès à des informations pertinentes sur les marchés et les débouchés existants	0	4 000	40 000				
	Nombre des femmes	0	2 000	20 000				
	Nombre des jeunes	0	1 600	16 000				
Produit 2.2. Les échanges commerciaux et transactions diverses aux frontières sont sécurisées	23. Pourcentage de bénéficiaires utilisant des transactions sans espèces	0	40%	60%	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	24. Pourcentage de bénéficiaires qui déclarent faire du commerce transfrontalier	0	40%	75%				
	25. Nombre d'assises/échanges entre OP et forces de défense et de sécurité en zones transfrontalières	0	6	10				



## Appendix 1 (c): Cadre logique régional

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Réf.	Fin phase 1	Fin phase 2	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>PORTÉE</b>								
	1. Nombre de personnes touchées au sein des ménages appuyés* <sup>10</sup> (C.I. 1.b)	0	500 700	854 750	Systèmes de suivi-évaluation (SSE)	Semestrielle dès année 2	Secrétariat exécutif du G5 Sahel et FIDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques et stratégies régionales favorables</li> <li>• Géopolitique et stabilité du Sahel</li> </ul>
	Nombre de femmes	0	250 350	427 375				
	Nombre de jeunes	0	200 280	341 900				
	2. Nombre de ménages recevant les appuis du programme*(C.I. 1.a)	0	73 000	123 000				
	3. Nombre de personnes recevant des services promus ou soutenus par le projet (C.I. 1)	0	73 000	123 000				
<b>• OBJECTIF GENERAL</b>								
Renforcer de manière durable la résilience des populations rurales les plus vulnérables dans la région du Sahel afin d'atténuer la crise COVID-19, les conflits et les effets du changement climatique	4. Taux de réduction de l'incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité dans les zones d'intervention	0	10%	20%	Enquête de référence Evaluation d'impact	Années 1, 3, 6	Secrétariat exécutif du G5 Sahel et FIDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques et stratégies régionales favorables</li> <li>• Géopolitique et stabilité du Sahel</li> </ul>
<b>OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT</b>								
Consolider les moyens d'existence des petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes vivant en zones transfrontalières	5. (Nombre) pourcentage de femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire	0	45%	75%	SSE	Semestrielle dès année 2	Cellule de coordination régionale et projets référents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation sécuritaire favorable au déploiement des actions du programme</li> </ul>
	6. Pourcentage de bénéficiaires déclarant une amélioration de leurs moyens d'existence et de leur résilience <sup>11</sup>	0	45%	75%	Situation de référence Evaluation des effets	Annuelle		
	7. Pourcentage de ménages satisfaits des services fournis par le Programme	0	50%	80%	Enquête de satisfaction <sup>12</sup>	Annuelle		
<b>EFFETS ET PRODUITS</b>								
<i>Effet 1. La production et la productivité agrosylvopastorales et halieutiques par des pratiques agricoles</i>	8. Pourcentage de personnes démontrant une amélioration de leur autonomisation <sup>13</sup>	0	50%	75%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Cellule de coordination régionale et projets référents	
	Pourcentage de femmes	0	50%	75%				
	Pourcentage d'hommes	0	50%	75%				

<sup>10</sup> Agréant hommes, femmes, jeunes y compris les personnes en situation de handicap bénéficiant des appuis à la productivité et à la production, d'activités de renforcement de capacités, d'éducation environnementale et renforcement de la paix.

<sup>11</sup> L'amélioration de la résilience sera mesurée par une combinaison d'indicateurs associant les revenus, l'actif productif, la connaissance des mesures d'adaptation au changement climatique et la mise en œuvre des mécanismes de paix

<sup>12</sup> A conduire avec les enquêtes d'effets annuels

<sup>13</sup> FAD Empowerment indicator. Cet indicateur mesure l'amélioration de l'autonomisation des femmes et hommes bénéficiaires, qui est l'effet combiné des effets 1 et 2

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Réf.	Fin phase 1	Fin phase 2	Source	Fréquence	Responsabilité	
<i>respectueuses du climat et de l'eau sont améliorées</i>	9. Indice des actifs agropastoraux <sup>14</sup>	0	+ 15%	+30%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Cellule de coordination régionale et projets référents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions climatiques favorables</li> <li>• Maîtrise de l'insécurité dans les zones-cibles</li> <li>• Collaboration des services techniques régaliens</li> </ul>
	10. Pourcentage de bénéficiaires déclarant l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement durables et résilientes au changement climatique (Core indicator CI. 1.1.2)	0	50%	80%				
Produit 1.1. Les actifs agrosylvopastoraux et halieutiques et la résilience au changement climatique sont améliorés	11. Nombre de producteurs ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques et pratiques résilientes (CI 1.1.1)	0	40 000	66 000	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	Nombre de femmes	0	20 000	33 000				
	Nombre de jeunes	0	16 000	26 400				
	12. Superficie aménagée pour la production (ha) (CI 1.1.2)	0	11 300	20 500	SSE Rapports d'activités	Semestrielle		
	13. Nombre d'infrastructures pastorales (puits, mares, parcs vaccination)	0	92	135	SSE Rapports d'activités	Semestrielle		
14. Ménages recevant un appui ciblé pour améliorer leur nutrition (CI(1.1.8))	0	40 000	66 000	SSE Rapports d'activités	Annuelle			
Produit 1.2. Les capacités de développement et la paix sont renforcées	15. Nombre de groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au	0	40 000	66 000	SSE Rapports d'activités	Annuelle		
	16. Nombre de petits exploitants formés pour acquérir diverses compétences (CI 1.1.4) <sup>15</sup>	0	43 000	64 500	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	Nombre de femmes	0	21 500	32 250				
	Nombre de jeunes	0	17 200	25 800				
17. Nombre d'actions directes, de plaidoyer et dialogue pour la prévention des conflits et crise (y compris Covid-19) impliquant les OP	0	278	517					
<i>Effet 2. L'intégration économique nationale et régionale est facilitée</i>	18. Indice des échanges commerciaux aux niveaux national et régional <sup>16</sup>	0	+5%	+10%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Cellule de coordination régionale et projets référents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application effective des politiques d'échanges transfrontaliers</li> </ul>
	19. Nombre de lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles présentées aux décideurs politiques pour approbation, ratification ou modification (CI Politique 3)	0	1	2	SSE Rapports d'activités	Annuelle	Secrétariat exécutif du G5 Sahel et FIDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques et stratégies régionales favorables</li> <li>• Géopolitique et stabilité du Sahel</li> </ul>

<sup>14</sup> Pour mesurer l'augmentation des actifs pastoraux

<sup>15</sup> Compétences en matière de pratiques agropastorales intelligentes, de gestion durable du bétail, de capacités de gestion des risques, de plans d'affaires

<sup>16</sup> Pour mesurer l'augmentation des échanges commerciaux aux niveaux national et régional

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Réf.	Fin phase 1	Fin phase 2	Source	Fréquence	Responsabilité	
Produit 2.1. Les marchés agricoles transfrontaliers sont renforcés	20. Nombre d'infrastructures de marché construites/réhabilitées et fonctionnelles (CI	0	42	71	SSE Rapports d'activités	Semestrielle	Cellule de coordination régionale et projets référents	• Collaboration du secteur privé y compris des institutions financières et des compagnes
	21. Nombre d'espaces communautaires de médiation entre agriculteurs et éleveurs	0	41	69				
	22. Nombre de plateformes multipartites en service Soutenues (CI Politique 2)	0	1	1				
	23. Nombre de producteurs déclarant avoir accès à des informations pertinentes sur les marchés et les débouchés existants	0	32 000	91 500				
	Nombre des femmes	0	16 000	45 750				
	Nombre des jeunes	0	12 800	36 600				
Produit 2.2. Les échanges commerciaux et transactions diverses aux frontières sont sécurisées	24. Pourcentage de bénéficiaires utilisant des transactions sans espèces	0	40%	60%	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	25. Pourcentage de bénéficiaires qui déclarent faire du commerce transfrontalier	0	40%	75%				
	26. Nombre d'assises/échanges entre OP et forces de défense et de sécurité en zones	0	44	83				

## Updated summary of the economic and financial analysis

### A. Introduction

1. Cette annexe présente la méthodologie utilisée, les hypothèses de base et les principaux résultats de l'analyse économique et financière du *Programme d'Urgence et Développement Rural au Sahel (Programme SD3C/G5 Sahel + Sénégal)*. L'objectif est d'identifier, de calculer et de comparer les coûts et les avantages du programme afin d'apprécier sa viabilité d'une part du point de vue des bénéficiaires (analyse financière) et d'autre part du point de vue de l'économie nationale dans son ensemble (analyse économique).
2. Une analyse économique et financière (AEF) préliminaire a été réalisée pour les six pays et les résultats économiques globaux ont été estimés pour l'ensemble du programme régional. La méthodologie utilisée est une analyse coûts-bénéfices qui repose sur l'estimation en termes monétaires des coûts et des avantages du programme. Compte tenu de l'approche du programme de mettre à l'échelle des interventions réussies de *Rome Based Agencies* (RBA), mais aussi du calendrier et des contraintes de formulation, la présente analyse a été élaborée en utilisant les informations de projets FIDA en cours. En particulier, les AEF des six projets FIDA (Neer-Tamba au Burkina, INCLUSIF au Mali, PROGRES en Mauritanie, PRODAF au Niger, PADAER-2 au Sénégal, et REPER au Tchad) qui soutiendront la présente initiative ont été utilisés comme exemples pour estimer la rentabilité financière et l'impact économique.
3. Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) du programme s'établit à 11,4% et la valeur actuelle nette (VAN), au coût d'opportunité du capital de 6% et sur 10 ans, s'élève à 9,7 millions d'USD. Les résultats au niveau des pays sont également satisfaisants, avec quelques variations, dans l'intervalle de 11,9% à 14,3% pour les TRIEs et 1,4 et 4,5 millions d'USD pour les VANs. Quoique satisfaisants, ces résultats n'intègrent pas certains bénéfices, faute de données et en attendant que la formulation soit affinée au cours des étapes ultérieures. Les bénéfices qui ne sont pas reflétés dans le TRIE comprennent notamment l'impact immédiat des transferts monétaires sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la santé humaine, les effets induits des actions de renforcement des capacités sur les bénéficiaires, la baisse de l'émigration et l'effet à long terme sur la promotion de la paix et de la stabilité dans la région. L'analyse de sensibilité indique une très bonne robustesse des résultats obtenus, mais l'interaction entre plusieurs facteurs (notamment les retards de mise en œuvre et les dépassements de coûts) pourrait affecter la rentabilité économique du programme.

### B. Identification des bénéfices

4. Les principaux flux de bénéfices ont été identifiés dans chaque pays, sur la base des interventions et des budgets proposés. L'identification des bénéfices a été basée sur les activités et investissements principaux, ainsi que les bénéfices additionnels potentiels engendrés par ces investissements. Dans tout le pays, la plupart des ressources du programme sont allouées à la création/renforcement d'actifs productifs via des transferts et vivres contre actifs, à la distribution de kits agricoles et d'élevage, et à l'appui aux initiatives entrepreneuriales transfrontalières novatrices des femmes et des jeunes. En conséquence et en général, les activités incluses dans l'analyse sont la production agricole (cultures de céréales en régime pluvial et maraîchage), l'élevage (petits ruminants et bovins) et les activités génératrices de revenus (principalement sur l'élevage et la transformation à petite échelle).
5. Le programme investira également des ressources importantes pour l'intégration nationale et régionale, notamment pour mieux connecter les producteurs agricoles aux marchés, dans des conditions équitables et de sécurité adéquate. L'impact de l'intégration soutenue par le programme a été inclus dans l'analyse, sous la forme d'un facteur de stimulation (+25%) de la production et de la commercialisation agricoles. Cette estimation est basée sur les analyses économiques des marchés et des pistes rurales effectuées dans d'autres AEFs FIDA dans la région.

6. Le programme générera également des résultats importants, mais non quantifiables, sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la santé humaine, le renforcement des capacités sur les bénéficiaires, la baisse de l'émigration et la promotion de la paix et de la stabilité dans la région. La présente analyse se concentre seulement sur les revenus supplémentaires générés avec l'appui du programme, donc les résultats globaux doivent être considérés comme sous-estimés, compte tenu des avantages supplémentaires non inclus à ce stade.

### **C. Analyse financière**

7. La modélisation des activités identifiées a été développée en utilisant les AEFs des projets FIDA en cours, compte tenu de l'approche du programme et des contraintes de formulation. Pourtant, la méthode standard d'AEF - exigée par les directives du FIDA - a été utilisée. L'analyse financière vise à évaluer l'impact des activités agricoles appuyées par le programme sur la situation financière des principaux bénéficiaires. Elle permet de s'assurer que le groupe cible aura des incitations financières suffisantes pour s'intéresser et participer aux activités du programme. L'analyse financière est basée sur la comparaison des flux financiers nets (produits – charges) obtenus dans la situation « avec projet » à ceux qui seraient obtenus dans la situation « sans projet ». Un taux d'actualisation de 10% est utilisé, ce qui reflète le coût d'opportunité du capital, sur la base de l'expérience d'autres projets dans la région. Le coût du travail familial a également été inclus dans l'analyse.
8. Comme prévu, les modèles existants dans d'autres AEFs des projets FIDA ne correspondaient pas toujours au type ou à la taille des activités proposées dans le présent programme. Dans plusieurs cas, les modèles des AEF existants ont été adaptés ou légèrement ajustés pour refléter les coûts proposés dans ce programme. De même, dans certains cas, en raison de l'indisponibilité des données, il a été nécessaire d'extrapoler les modèles d'un pays à l'autre.
9. Pour tous les pays et tous les modèles, les indicateurs de rentabilité témoignent de la viabilité des activités inclus dans l'analyse, avec des marges additionnelles et des retours sur investissement importants (voir Tableau 1). Tous les modèles ont des bénéfices annuels nets et des valeurs actuelles nettes (VAN) (à 10% et sur 10 ans) supérieurs à zéro. Comme le montre l'expérience d'autres projets, en général le maraîchage et les activités génératrices de revenus ont des marges plus élevées, mais la production céréalière et l'élevage à petite échelle sont également rentables, une fois soutenus par le programme.

### **D. Analyse économique**

10. L'analyse économique vise à évaluer la viabilité du programme en considérant l'économie nationale dans son ensemble. Les mêmes activités économiques modélisées pour l'analyse financière ont été utilisées pour l'analyse économique et leurs bénéfices additionnels nets ont été agrégés conformément au phasage des activités et aux cibles du programme (détaillés dans le Tableau 1). Comme l'analyse financière, l'analyse économique repose sur la comparaison entre la situation avec projet et la situation sans projet, le résultat imputable au programme étant le bénéfice net additionnel. Pour cette analyse, la méthodologie utilisée évalue les coûts et les bénéfices en se basant sur les prix financiers et, en deuxième lieu, réévalue ces prix pour mieux refléter les coûts d'opportunité pour la société (prix économiques).
11. Un taux d'actualisation de 6% a été estimé sur la base des données financières sélectionnées et l'expérience d'autres projets et il a été utilisé comme coût d'opportunité économique du capital. L'agrégation des bénéfices du programme du point de vue de l'économie s'est faite sur une période de 10 ans (3 ans de mise en œuvre et 7 ans de capitalisation). Tous les coûts économiques ont été inclus, y compris le don régional pour le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel. Le double comptage a été évité en excluant des coûts économiques les éléments déjà inclus dans les modèles.

Tableau 1 Principales activités modélisées, quantification et phasage, et résultats d'analyse financière

	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Model</b>	<b>Source</b>	<b>Bénéfices nets annuels (US\$) (WP - WOP)</b>	<b>NPV (US\$) (@10%, 10-y)</b>	<b>TRI (%) (10-y)</b>
<b>Burkina Faso</b>								
Activités des CES DRS (600 Hectares)	240	300	60	Production de sorgho	Projet Neer-Tamba AEF (BF)	233	1,430	N/A
Périmètres maraîchers (4 x 5 ha)	2	2		Production maraîchère	Projet PAFPA Extension AEF (BF)	33,543	167,039	N/A
Kits embouche ovine	1,125			Embouche ovine	Projet Neer-Tamba AEF (BF)	176	1,084	N/A
Kits capitalisation de petits ruminants	450			Elevage ovin	Projet Neer-Tamba AEF (BF)	53	325	N/A
Microprojets femmes/jeunes	30	40	30	Embouche bovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	5,256	10,334	46%
<b>Mali</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>					
Kits pastoraux (animaux et intrants)	2,400	1,600	0	AGR embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	352	895	31%
Kits agricoles (intrants, petit outillage)	800	800	800	Production de sorgho	Projet INCLUSIF AEF (ML)	230	1,228	N/A
Kits transformation	37	23	5	Transformation des céréales	Projet INCLUSIF AEF (ML)	5,328	14,720	45%
Mise en place de périmètres maraîchers	5	3	1	Production maraîchère	Projet INCLUSIF AEF (ML)	12,259	70,863	N/A
Microprojets femmes/jeunes	0	100	100	MER embouche bovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	2,113	6,583	44%
<b>Mauritanie</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>					
Kits cash + petits ruminants	200	400	200	Embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	363	1,618	N/A
Kits cash + embouche ovine	200	200	200	Embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	363	1,618	N/A
Kits agricoles	200	400	300	Production de sorgho	Projet PROGRES AEF (MR)	254	1,498	N/A
Microprojets femmes/jeunes		100		Embouche bovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	2,001	6,237	44%
<b>Niger</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>					
Restauration de terres agro-pastorales (ha)	1,100	800	600	Production de sorgho	Projet INCLUSIF AEF (ML)	230	1,228	N/A
Installation de unités avicoles	7			Aviculture	Projet Agri-Jeunes AEF (SN)	5,535	18,240	54%
Microprojets femmes/jeunes	15	15		AGR embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	352	895	31%
Transformation agricole et progression menages	15	15		Activités de transformation	Projet INCLUSIF AEF (ML)	5,328	14,720	45%
<b>Sénégal</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>					
Kits d'élevage	400	500	300	Aviculture	Projet Agri-Jeunes AEF (SN)	1,151	5,124	156%
Kits agricoles (maraîchage)	200	300	100	Production maraîchère	Projet Agri-Jeunes AEF (SN)	416	1,560	77%
Microprojets femmes/jeunes	25	50	25	Embouche ovine	Projet Agri-Jeunes AEF (SN)	651	3,597	N/A
<b>Tchad</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>					
Kits semences agricoles	400	600	400	Production de sorgho	Projet PROPAD AEF (TD)	46	225	N/A
Kits élevage	400	600	400	Embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	575	2,562	156%
Sites maraîchage	2	3	1	Production maraîchère	Projet PROPAD AEF (TD)	12,259	70,863	N/A
Microprojets femmes/jeunes	25	50	25	Embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	352	895	31%

12. À ce stade, il était impossible de déterminer les facteurs de conversion pour tous les pays et pour tous les produits. En revanche, l'analyse a estimé les taux de change de référence (SER) et les facteurs de conversion standard (SCF) pour chaque pays, sur la base des données de la Banque mondiale (WDI) concernant les importations et exportations et les droits et taxes sur les importations et les exportations, en appliquant la formule suivante:

$$SER = OER \cdot \frac{[(M + Tm) + (X - Tx)]}{(M + X)}$$

Où SER représente le taux de change de référence,

OER le taux de change officiel,

M le volume des importations,

Tm le taux des droits sur les importations,

X le volume des exportations,

Tx le taux des taxes sur les exportations.

13. Les estimations SER et SCF sont présentées dans le tableau 2 ci-dessous. Le SER a été utilisé pour convertir les bénéfices de la monnaie locale (FCFA/MRU) en USD. Le SCF a été utilisé pour convertir les avantages financiers en avantages économiques.

Tableau 2 Estimations SER et SCF

Pays	Taux de change officiel* (unités locales pour 1 US\$)	Taux de change économique (SER) (unités locales pour 1 US\$)	SCF
Burkina Faso	582	607	1.04
Mali	582	611	1.05
Mauritanie	38	40	1.05
Niger	582	622	1.07
Sénégal	582	619	1.06
Tchad	582	630	1.08

\*au moment de la mission de formulation (juin 2020)

14. Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) du programme s'établit à 11,4% et la valeur actuelle nette (VAN), au coût d'opportunité du capital de 6% et sur 10 ans, s'élève à 9,7 millions d'USD. Les résultats au niveau des pays sont également satisfaisants, avec quelques variations, dans l'intervalle de 11,9% à 14,3% pour les TRIEs et 1,4 et 4,5 millions d'USD pour les VANs. Quoique satisfaisants, ces résultats n'intègrent pas certains bénéfices, faute de données et en attendant que la formulation soit affinée au cours des étapes ultérieures.

Tableau 3 Résultats de l'analyse économique

	Total	Burkina Faso	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad
Budget (US\$ mn)	55.0*	6.0	23.0	6.0	6.0	6.5	5.5
TRIE (%)	11.4%	12.2%	11.9%	14.3%	11.9%	13.5%	12.3%
NPV (US\$ mn, @ 6%, 10 ans)	9.7	1.0	4.5	1.6	1.0	1.6	1.4

\*y compris don régional (US\$ 2 million)

15. L'analyse de sensibilité (Tableau 4) indique une bonne robustesse des résultats obtenus. Seulement dans le cas des scénarios pessimistes des dépassements de coûts de 30%, les retards de 2 ans ou plus, ou des prestations réduites de 30%, le taux de rentabilité économique serait inférieur au coût d'opportunité du capital et la VAN serait négative. Néanmoins, l'interaction entre plusieurs facteurs (notamment les retards de mise en œuvre et les dépassements de coûts) pourrait affecter la rentabilité économique du programme, même à des seuils de variation inférieurs.

Tableau 4 Résultats de l'analyse de sensibilité

	Burkina Faso		Mali		Mauritanie		Niger		Sénégal		Tchad	
	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)
<b>Cas de base</b>	12.2%	1,013,953	11.9%	4,502,212	14.3%	1,644,061	11.9%	1,008,021	13.5%	1,620,124	12.3%	1,366,452
coûts + 10%	9.5%	611,546	10.2%	3,365,724	11.9%	1,251,892	9.3%	607,175	11.1%	1,176,080	10.0%	922,408
coûts + 10%	7.1%	209,138	8.7%	2,229,236	9.9%	859,723	7.1%	206,329	9.0%	732,037	7.9%	478,365
coûts + 30%	5.0%	-193,269	7.3%	1,092,748	8.0%	467,554	5.1%	-194,517	7.1%	287,993	6.1%	34,321
bénéfices - 10%	9.2%	510,150	10.0%	2,915,503	11.7%	1,087,486	9.0%	506,373	10.9%	1,014,068	9.7%	785,763
bénéfices - 20%	6.0%	6,348	7.9%	1,328,794	8.9%	530,911	6.0%	4,725	8.0%	408,012	7.0%	205,074
bénéfices - 30%	2.7%	-497,455	5.6%	-257,915	5.9%	-25,664	2.8%	-496,923	5.0%	-198,044	4.1%	-375,615
revenus retardés de 1 an	7.5%	277,828	8.0%	1,535,862	9.5%	726,592	7.3%	240,524	8.7%	625,573	7.8%	413,132
revenus retardés de 2 ans	3.8%	-414,810	4.4%	-1,227,633	5.3%	-147,538	3.7%	-456,309	4.7%	-312,683	3.9%	-491,366
revenus retardés de 3 ans	0.5%	-1,077,028	0.6%	-3,870,419	1.5%	-963,595	0.2%	-1,144,834	1.0%	-1,173,528	0.3%	-1,335,427
adoption - 10%	9.3%	531,656	10.5%	3,312,194	11.7%	1,087,486	9.2%	527,243	10.9%	1,014,068	10.0%	835,317
adoption - 20%	6.3%	49,359	9.0%	2,122,175	8.9%	530,911	6.3%	46,464	8.0%	408,012	7.5%	304,182



## Social, Environmental and Climate Assessment Procedures (SECAP) review note

### Résumé par pays ci-après

#### Burkina Faso

##### Catégorie environnementale et sociale

1. Les risques environnementaux et sociaux potentiels posés par le programme sont limités à la production agricole, y compris la restauration des sols, la gestion de l'eau, l'agriculture de conservation, le développement de l'irrigation intelligente, les produits du jardin pour une alimentation diversifiée, la gestion rationnelle des engrais et d'autres pratiques agricoles intelligentes pertinentes pour le climat et l'eau, (construction d'infrastructures de marché) y compris la réhabilitation des routes de desserte connectées aux marchés). Les autres activités prévues sont liées aux activités de renforcement des capacités, notamment les compétences agricoles, la gestion durable du bétail, les capacités de gestion des risques, les plans d'affaires, l'éducation civique, la consolidation de la paix communautaire dans les zones sujettes aux conflits, en particulier entre les éleveurs et les agriculteurs.
2. La plupart de ces impacts pourraient être facilement corrigés et / ou considérablement réduits avec des plans de mitigation. À ce stade de la conception, le programme n'aura pas d'impacts négatifs graves tels que la prise ou la restriction involontaire de l'utilisation des terres entraînant un déplacement physique ou économique, une gestion massive des terres de plus de 100 ha et la construction de routes pour plus de 10 km. Il n'est pas envisageable d'affecter négativement les peuples autochtones ou les sites d'importance historique, religieuse ou culturelle. **Le programme est donc classé comme un programme de « catégorie B ».**
3. Cependant, en ce qui concerne le risque social, le programme présente un risque social moyen en raison principalement des conflits liés aux ressources foncières (en particulier entre agriculteurs et éleveurs) et de son insécurité humaine concomitante qui s'est produite au Burkina Faso. Cependant, les emplacements exacts pour le développement des entreprises ne sont pas encore connus à ce stade et la divulgation complète des risques environnementaux et sociaux et des mesures de mitigation par le biais d'une évaluation environnementale et d'impact (EIES) basée sur le contexte et spécifique au contexte n'est pas possible pour le moment. Par conséquent, un examen environnemental et social sera effectué pour chaque emplacement du programme / cluster d'entreprise et, si nécessaire, un PGES complet sera requis pour guider la mise en œuvre du programme.

##### Classification du risque climatique

4. En termes d'évaluation des risques climatiques, **le programme est classé à haut risque.** Le groupe cible du programme dépend largement des ressources naturelles sensibles au climat, en particulier des parcelles agricoles alimentées en eau de pluie, du bétail. Une grande partie de la zone de l'investissement a été soumise à la sécheresse, à la désertification et aux criquets très récemment. La variabilité climatique, y compris la sécheresse imprévue occasionnée par des précipitations et des températures imprévisibles, peut affecter l'impact de l'investissement, la durabilité et le retour sur investissement. Cependant, le programme a le potentiel d'intégrer des mesures de résilience au climat sans coûts supplémentaires importants grâce à des programmes de renforcement des capacités dans les stratégies agricoles intelligentes face au climat et grâce à une forte collaboration avec les agences de vulgarisation et de surveillance la météorologiques et climatiques (informations agro-climatiques

régulières et utilisation des bons cultivars / variétés, techniques et technologies d'adaptation).

## Niger

### Catégorie environnementale et sociale

5. Le programme SD3C développe des activités qui auront de fortes retombées sociales et économiques (i) à court terme grâce aux approches à haute intensité de main d'œuvre, au transfert monétaire pendant la période de soudure et grâce à des kits et des micro-entreprises pour recapitaliser les ménages limitant l'exode rural et les recrutements des jeunes, (ii) en diminuant les conflits agriculteurs et éleveurs (iii) en améliorant l'accès à l'eau pour le cheptel sur les tracés de transhumance, diminuant le surpâturage et la divagation des animaux. Le programme cible les personnes les plus vulnérables - les jeunes et les femmes - et se concentre sur l'origine de l'instabilité et des conflits locaux. En outre, grâce à des investissements structurels sur le marché et à un dialogue politique transfrontalier renforcé, le programme réduira les effets des chocs, en particulier ceux dus à la COVID19 et à la fermeture des frontières.
6. Le programme aura des effets positifs sur l'environnement grâce à la restauration des ressources naturelles (sol, eau et couvert végétal) grâce aux activités du CES/DRS, ainsi que certaines écosystèmes (savane et mares), à la formation par le biais du CEAP sur les techniques d'agroécologie, la RNA et l'agroforesterie. La formation soutiendra l'utilisation rationnelle des engrais et des intrants limitant la pollution et les problèmes sanitaires. Le programme contribuera donc à limiter les émissions de GES sur le secteur AFOLU. Cependant, il contribue à l'émission de GES avec le développement des infrastructures et le soutien à l'élevage.
7. Les impacts sociaux négatifs pourraient être liés à une stratégie de ciblage erronée avec la capture de l'élite pour les subventions dans les micro-entreprises et autres activités, l'augmentation de la crise sanitaire de COVID-19 du au renforcement du marché, et l'émergence de tensions et de conflits. Le régime foncier pourrait devenir un problème pour le ciblage sur le terrain des sous-programmes d'infrastructure et sera évalué dans Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES). Les impacts négatifs sur l'environnement sont principalement liés au développement des infrastructures et seront évalués dans le cadre du CGES pour chaque sous-programme. Ils sont également liés à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et à l'expansion de l'agriculture et de la déforestation.
8. La plupart de ces impacts seront évités ou atténués par des plans de prévention et d'atténuation appropriés (PGES). Le programme ne produira aucun impact négatif tel que l'expropriation ou la restriction involontaire de l'utilisation des terres entraînant des déplacements physiques ou économiques, la gestion massive de terres de plus de 100 ha et la construction de routes de plus de 10 km. Le programme découragera l'ouverture de zones humides, de forêts et de terres vierges par la sélection d'entreprises compatibles avec l'écosystème. Le risque d'impact sur les ressources physiques et culturelles est très faible et la réglementation contre l'ouverture de terres dans les zones protégées sera appliquée. Il n'y a aucune intention d'avoir un impact négatif sur les peuples indigènes ou les sites d'importance historique, religieuse ou culturelle. **Le programme est donc classé dans la "catégorie B"**. Cependant, en termes de risque social, le programme présente un risque élevé principalement en raison des conflits sur les ressources foncières (en particulier entre les agriculteurs et les pasteurs) et de l'insécurité humaine concomitante qui se produit dans la plupart des six pays du G5 au Sahel. Toutefois, les lieux exacts de développement du programme ne sont pas encore connus à ce stade. Le Cadre de Gestion

Environnemental et Social fixe les procédures et les outils d'examen complémentaires à développer, tels que des examens environnementaux et sociaux initiaux, des études d'impact environnemental et social (EIES), l'élaboration de Plan de Gestion Environnemental et Social de travaux (PGES) et les mécanismes de gestion des griefs.

### **Catégorie de risque climatique**

9. Les diminutions de la pluviométrie et l'augmentation des températures impactent les communautés. Des pertes globales de 9% pour la campagne de 2017 (avec des taux variant de 32% dans le District de Bamako, 24% dans la région de Kayes et 19% dans la région de Mopti) sont recensées et liées: i) aux pertes et diminutions des productions agricoles dues à l'arrêt précoce des pluies intervenus mi-septembre; ii) aux dégâts des ravageurs de cultures (les sautereaux, les coléoptères, les chenilles). Le groupe cible est ainsi largement dépendant de l'exploitation des ressources naturelles dans des zones agroécologiques où les systèmes agro-pastoraux sont très sensibles au climat. Les inondations font partie des événements climatiques les plus récurrents notés à Saint-Louis, une des régions d'intervention du programme régional. En outre, la sécheresse et la désertification/ dégradation des sols affectent les productions. Cependant, il est possible d'adopter des mesures visant à renforcer la résilience climatique à moindre couts, voir sans couts additionnels, à travers des programmes de renforcement de capacités sur des stratégies pour une agriculture intelligente face au climat. A cela s'ajoutent des collaborations avec les agences météo pour recevoir les informations agro-climatiques, l'utilisation de variétés appropriées, les techniques d'adaptation, etc. **Le programme est classé à risque climatique élevé.**

## Additional tables

République du Niger Programme Conjoint Sahel en réponse aux défis Covid-19, Conflits et Changement Project Components by Year -- Totals Including Contingencies (EUR '000)		Totals Including Contingencies						
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
<b>A. Augmentation de la Productivité et de la Production</b>								
Amélioration du capital productif et de la résilience		882.0	585.0	512.4	752.8	542.8	549.3	3 784.0
Renforcement des capacités et consolidation de la paix		1 293.6	507.8	513.0	1 340.5	245.2	14.2	3 914.2
<b>Subtotal</b>		2 155.6	1 072.8	1 025.4	2 093.3	787.8	563.4	7 698.3
<b>B. Intégration Économique</b>								
Renforcement des marchés transfrontaliers		379.1	1 203.2	2 772.9	2 463.6	139.7	141.6	7 100.1
Sécurisation des transactions aux frontières		116.4	105.6	53.1	22.9	23.2	23.5	344.7
<b>Subtotal</b>		495.5	1 308.9	2 826.0	2 486.5	162.9	165.1	7 444.8
<b>C. Dialogue Politique, Coordination et Gestion</b>								
Dialogue politique et coordination régionale		-	-	-	-	-	-	-
Coordination et gestion par pays		272.9	228.0	238.1	633.7	504.2	510.6	2 387.4
<b>Subtotal</b>		272.9	228.0	238.1	633.7	504.2	510.6	2 387.4
<b>Total PROJECT COSTS</b>		2 924.0	2 609.6	4 069.5	5 213.5	1 454.9	1 239.1	17 530.5

  

Burkina Faso Programme Conjoint Sahel en réponse aux défis Covid-19, Conflits et Changement Project Components by Year -- Totals Including Contingencies (EUR '000)		Totals Including Contingencies			
		2021	2022	2023	Total
<b>A. Augmentation de la Productivité et de la Production</b>					
Amélioration du capital productif et de la résilience		1 586.3	771.7	232.8	2 590.8
Renforcement des capacités et consolidation de la paix		249.6	386.3	120.9	756.8
<b>Subtotal</b>		1 835.9	1 158.0	353.7	3 347.6
<b>B. Intégration Économique</b>					
Renforcement des marchés transfrontaliers		386.6	650.8	273.0	1 310.3
Sécurisation des transactions aux frontières		47.4	48.9	48.5	144.7
<b>Subtotal</b>		433.9	699.6	321.5	1 455.1
<b>C. Dialogue Politique, Coordination et Gestion</b>					
Dialogue politique et coordination régionale		-	-	-	-
Coordination et gestion par pays		181.6	133.1	141.9	456.6
<b>Subtotal</b>		181.6	133.1	141.9	456.6
<b>Total PROJECT COSTS</b>		2 451.4	1 990.8	817.1	5 259.2